

Documents à fournir pour Permis d'habiter

Type de bâtiments soumis à l'obtention du permis d'habiter.			
- 🗆 Maisons individuelles (neuves ou rénovées)			
- 🗆 Bâtiments d'habitation abritant plusieurs logements (neufs ou rénovés)			
Docu https - Adı	teur auteur élevé		
Visa	Documents à fournir, lors de la demande de permis d'habiter. (Liste non exhaustive) « Documents papier + PDF »	Oui/non/sans objet	
	Jeu de plans • Correspondant à la réalisation, si modifications apportées et autorisées, intérieures et ou extérieures.	0/0/0	
	 Plan de raccordement des réseaux privés jusqu'au domaine public. Eau potable avec vanne de prise en bleu foncé - Eaux usées en brun - Eaux de surface en bleu clair - drainage. Mode d'infiltration et de rétention des eaux pluviales - Puits perdu - Tranchées drainantes Les vannes - Les chambres de visite, etc Électricité - Gaz - Télécommunication - Multimédia. 	0/0/0	
	Rapport de conformité parasismique. • Si le bâtiment est soumis, selon remarques de l'autorisation de construire	0/0/0	
	Attestation de conformité Énergétique (selon art. 48 OURE 9.02.2011).	0/0/0	
	Déclaration de conformité en protection incendie • Signée par le responsable de l'assurance qualité ainsi que le requérant, propriétaire ou mandataire.	0/0/0	
	Attestation de conformité de(s) l'installation(s) thermique(s) • Pour foyers - cheminés de salon - poêles (attestation d'utilisation AEAI). • Pour poêle nordique, pierre ollaire, fourneau à pellet(attestation d'utilisation AEAI). • Pour chaudière à gaz, mazout.	0/0/0	
	Attestation de conformité du ou des conduit(s) de fumée.	0/0/0	
	Attestation de conformité pour pompe à chaleur • Si équipée.	0/0/0	
	Attestation du respect des exigences de protection contre le bruit pour PAC • Si équipée.	0/0/0	
	Homologation du fabricant de panneaux solaires • Si équipés.	0/0/0	
	Plans de disposition des panneaux photovoltaïques, des gaines d'alimentation et des rupteurs de sécurité. • Si équipés.	0/0/0	
	Portes El30 • □ Certificat d'homologation ou □ plaquette d'identification.	0/0/0	
	Rapport de sécurité de l'installation électrique (RS) – (OIBT)	0/0/0	
	Certificat de conformité des verres de sécurité • Fenêtres, baies vitrées, contrecoeurs, garde-corps.	0/0/0	



Documents à fournir pour Permis d'habiter

Visa	Documents à fournir, lors de la demande de permis d'habiter. (Liste non exhaustive) « Documents papier + PDF »	Oui/non/sans objet
	Formulaire de déclaration de conformité pour les éclairages de sécurité, signalisation des voies d'évacuation et alimentation de sécurité • Pour les bâtiments d'habitation abritant plusieurs logements avec sous-sol et ou recevant un grand nombre de personnes, bâtiment élevé, parking > 600m2.	0/0/0
	Avis d'achèvement pour installation de parafoudres • Pour les bâtiments recevant un grand nombre de personnes, bâtiment élevé.	0/0/0
	Attestation de conformité pour porte coupe-feu • Si équipé (fournisseur)	0/0/0
	Attestation de conformité pour installation sprinkler • Si équipé (fournisseur)	0/0/0
	Attestation de conformité pour installation d'extraction de fumée et de chaleur • Pour les bâtiments équipés et les parkings	0/0/0
	Attestation de conformité pour installations de détection d'incendie • Pour les bâtiments équipés, bâtiments mixtes équipés • Les parkings (incendie, détection CO, asservissements,)	0/0/0
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
	Tube sécurisé pour accès sapeurs-pompiers, boîte à clé type « SAFOS » • Disposé selon les directives du CSI du Haut-Lac	0/0/0
	Tube sécurisé pour accès sapeurs-pompiers, boîte à clé type « SAFOS » • Disposé selon les directives du CSI du Haut-Lac	0/0/0
Visa	Tube sécurisé pour accès sapeurs-pompiers, boîte à clé type « SAFOS »	U / U / U Villa individuelle Non concernée
	Tube sécurisé pour accès sapeurs-pompiers, boîte à clé type « SAFOS » • Disposé selon les directives du CSI du Haut-Lac Documents à fournir, lors de la demande de permis d'habiter. À l'intention du service du feu « Documents papier + PDF ».	□ Villa individuelle
Visa	Tube sécurisé pour accès sapeurs-pompiers, boîte à clé type « SAFOS » • Disposé selon les directives du CSI du Haut-Lac Documents à fournir, lors de la demande de permis d'habiter. À l'intention du service du feu « Documents papier + PDF ». Uniquement pour les habitations abritant plusieurs logements Plans incendie, selon « assurance qualité » avec toutes les mentions • Emplacement boîte à clés sécurisée « SAFOS » • Commandes exutoires • Asservissements divers • Emplacements des locaux techniques	U Villa individuelle Non concernée
Visa	Tube sécurisé pour accès sapeurs-pompiers, boîte à clé type « SAFOS » • Disposé selon les directives du CSI du Haut-Lac Documents à fournir, lors de la demande de permis d'habiter. À l'intention du service du feu « Documents papier + PDF ». Uniquement pour les habitations abritant plusieurs logements Plans incendie, selon « assurance qualité » avec toutes les mentions • Emplacement boîte à clés sécurisée « SAFOS » • Commandes exutoires • Asservissements divers • Emplacements des locaux techniques • Vannes d'arrêt (gaz, eau,)	Villa individuelle Non concernée

Pour tout contact:

Mobile: 079 665 87 40 Email: jean-paul.dupertuis@port-valais.ch

Base légale : Loi cantonale sur les constructions :

rupteurs de sécurité.

Article 55 al. 3^b : Il appartient au bénéficiaire d'une autorisation de construire ou de son mandataire d'informer l'autorité compétente de la fin des travaux.

Plans de disposition des panneaux photovoltaïques, des gaines d'alimentation et des

Article 61 al. 1ª : Celui qui habite, met en location ou utilise une construction ou une installation sans avoir obtenu le permis d'habiter ou d'utiliser est punissable par l'autorité compétente d'une amende de 1'000 à 100'000 francs.

Habiter l'ouvrage avant la délivrance du permis d'habiter n'engage en aucun cas la responsabilité de la Commune de Port-Valais. Reste seul responsable le propriétaire.